

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Marche-En-Famenne

Province: Luxembourg
 Secteur d'aménagement: MARCHE - LA ROCHE
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	547	4,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	49	0,4
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	727	6,0
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	81	0,7
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	47	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	155	1,3
	Terrains dévolus au transport	37	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	7,7	0
	Bâtiments spéciaux	2,8	0
	Sous-total	1.654	13,5
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	2.245	18,4
	Prés et pâtures	2.820	23,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	4.497	36,8
	Terres vaines et vagues	209	1,7
	Milieux naturels non exploités	204	1,7
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	7,9	0
	Sous-total	9.984	81,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		573	4,7
Total		12.211	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

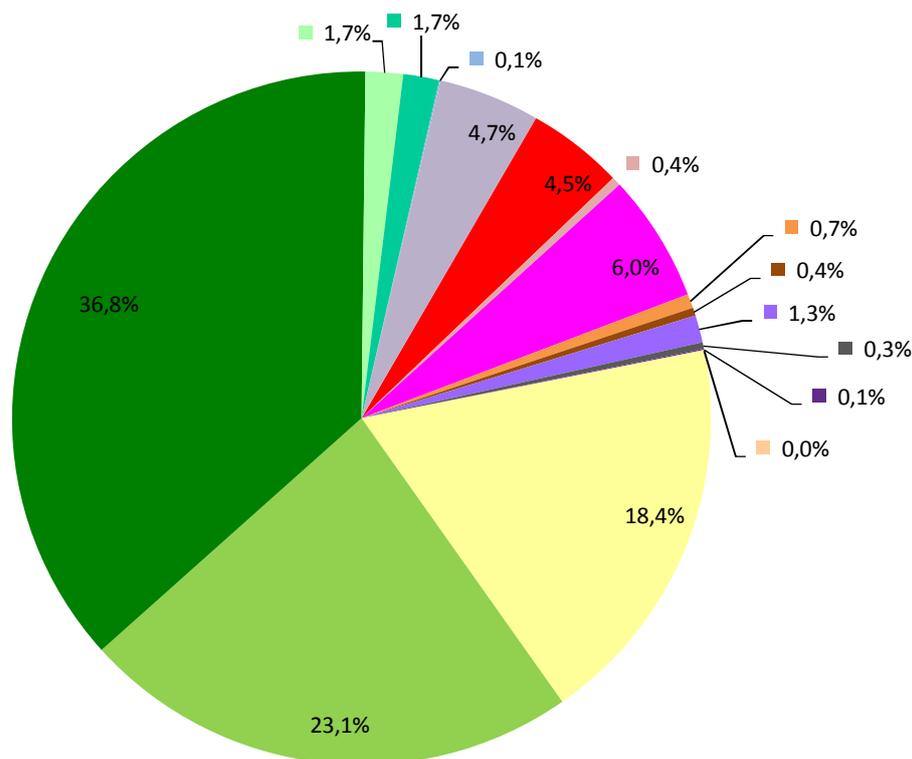
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

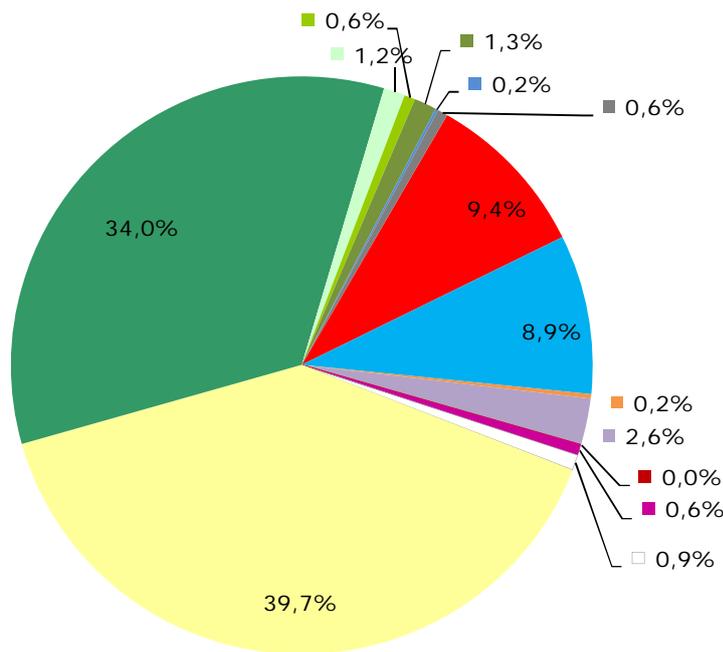


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.142	9,4
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	1.089	8,9
	Zone de loisirs	29	0,2
	Zones d'activité économique	318	2,6
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	74	0,6
	Sous-total	2.653	21,7
Zone d'aménagement communal concerté		106	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.843	39,7
	Zone forestière	4.149	34,0
	Zone d'espaces verts	148	1,2
	Zone naturelle	70	0,6
	Zone de parc	153	1,3
	Plan d'eau	18	0,2
	Sous-total	9.382	76,8
Zone blanche		71	0,6
Total		12.211	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

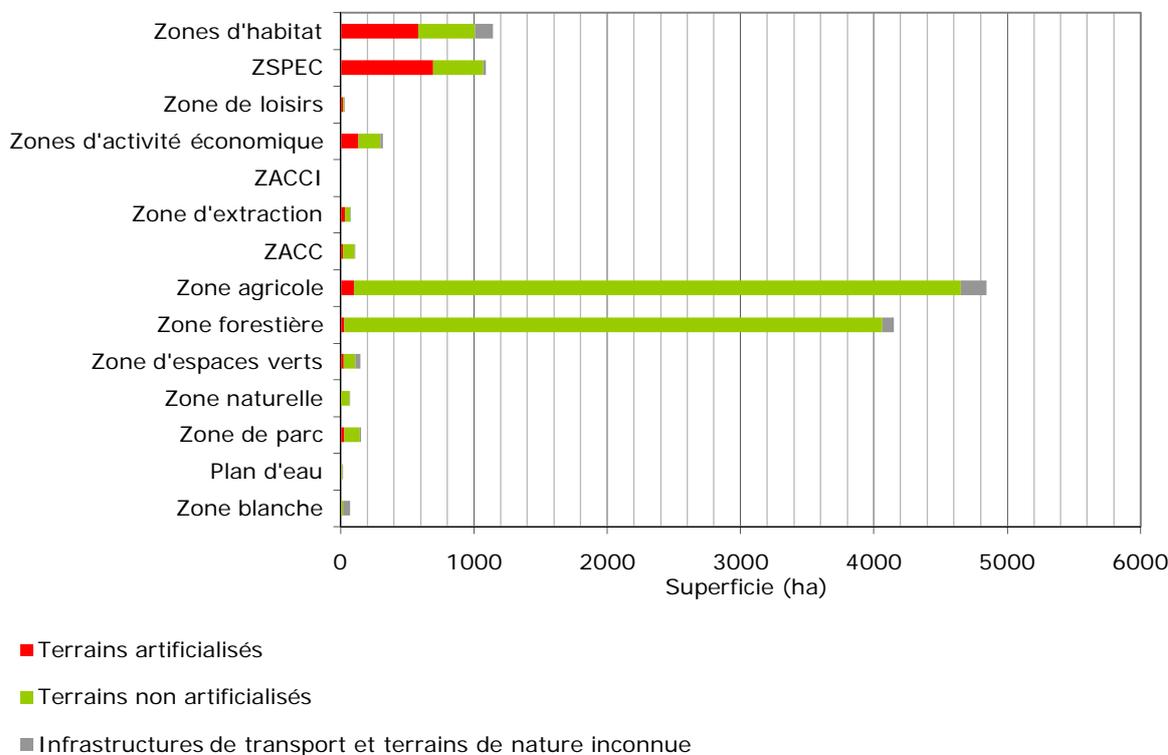
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	582	50,9	424	37,1	137	12,0	1.142
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	692	63,5	379	34,8	19	1,7	1.089
	Zone de loisirs	18	61,3	9,2	31,7	2,0	7,0	29
	Zones d'activité économique	134	42,1	164	51,7	20	6,2	318
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	30	40,6	38	50,9	6,3	8,5	74
	Sous-total	1.455	54,9	1.014	38,2	183	6,9	2.653
Zone d'aménagement communal concerté		19	17,6	84	79,1	3,5	3,3	106
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	101	2,1	4.553	94,0	190	3,9	4.843
	Zone forestière	26	0,6	4.039	97,3	84	2,0	4.149
	Zone d'espaces verts	21	14,2	87	58,8	40	27,0	148
	Zone naturelle	1,3	1,9	65	92,1	4,2	6,0	70
	Zone de parc	25	16,7	119	78,1	8,0	5,2	153
	Plan d'eau	2,2	12,0	8,3	45,3	7,8	42,7	18
	Sous-total	176	1,9	8.871	94,6	334	3,6	9.382
Zone blanche		3,3	4,6	15	21,0	53	74,3	71
Total		1.654	13,5	9.984	81,8	573	4,7	12.211

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



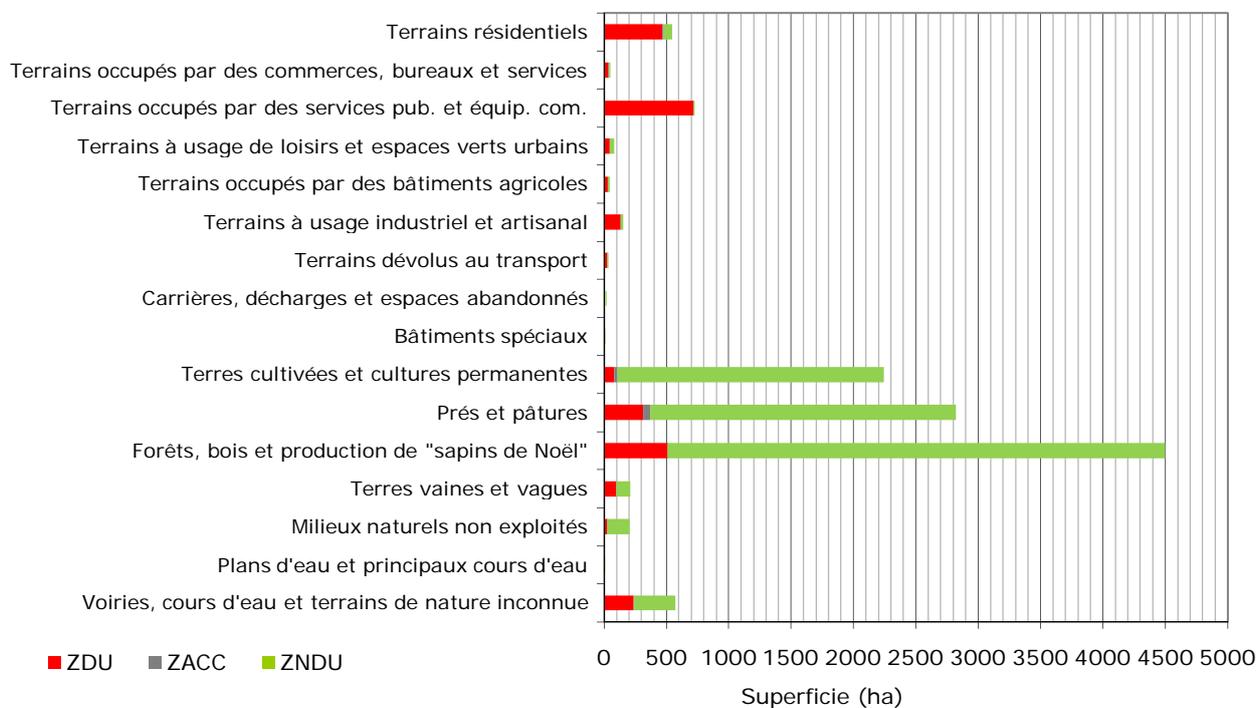
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	470	85,9	10	1,9	67	12,3	547
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	37	74,5	2,1	4,2	11	21,3	49
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	715	98,3	0,8	0,1	12	1,6	727
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	45	55,2	1,5	1,9	35	42,9	81
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	28	59,8	0,3	0,7	19	39,5	47
	Terrains à usage industriel et artisanal	133	85,7	1,1	0,7	21	13,7	155
	Terrains dévolus au transport	24	64,2	2,7	7,3	11	28,5	37
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	6,5	83,9	-	-	1,2	16,1	7,7
	Bâtiments spéciaux	1,9	69,6	-	-	0,8	30,2	2,8
	Sous-total	1.459	88,2	19	1,1	176	10,7	1.654
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	82	3,7	26	1,2	2.136	95,2	2.245
	Prés et pâtures	313	11,1	55	2,0	2.451	86,9	2.820
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	508	11,3	2,0	0	3.987	88,7	4.497
	Terres vaines et vagues	99	47,1	0,1	0	110	52,8	209
	Milieux naturels non exploités	25	12,4	0,2	0	179	87,5	204
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,3	16,5	-	-	6,6	83,2	7,9
	Sous-total	1.029	10,3	84	0,8	8.871	88,9	9.984
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		236	41,1	3,5	0,6	334	58,3	573
Total		2.723	22,3	106	0,9	9.382	76,8	12.211

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).